

ALSH du BOISSET Juillet 2021

Chers parents,

Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs de cet été fonctionnera du **mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021** de 7h30 à 18h30.

Pour ne pas perturber le déroulement des activités, l'arrivée et le départ de votre enfant se feront le matin à partir de 7h30 jusqu'à 9h, et le soir de 16h30 à 18h30.

Durant la crise sanitaire et dans l'attente de nouvelles instructions, si l'état d'un des enfants s'avérait positif, nous vous informons que nous serions dans l'obligation de fermer l'Accueil de Loisirs pour une durée de 7 jours.

Le nombre d'enfants que nous pouvons accueillir étant limité, seront prioritaires :

- les enfants figurant sur la liste « personnel prioritaire » définie par le gouvernement et consultable sur le lien :

« https://solidaritesanté.gouv.fr/IMG/pdf/liste_professionnels_indispensables_a_la_gestion_de_l_epidemie-de.pdf »

- les enfants dont les deux parents travaillent.

Le Règlement Intérieur de l'ALSH est affiché à l'Ecole du Boisset, il est également accessible sur le site internet de la Commune. **Nous vous rappelons que toute inscription valide le règlement.**

Les enfants devront être munis d'un sac à dos (tout autre type de sac n'est pas admis) qui sera amené le lundi matin et repris le vendredi soir. Il devra contenir :

- 1 serviette de piscine.
- 1 maillot de bain (pas de short de bain).
- 1 crème solaire résistante à l'eau.
- 1 casquette
- Brassards pour ceux qui ne savent pas nager.

Le tout marqué au nom de l'enfant.

Afin d'organiser au mieux l'ALSH, nous vous demandons de bien vouloir remplir la **fiche d'inscription**, à retirer à l'accueil du Boisset ou à imprimer sur le site internet de la commune et de nous la retourner par mail : cdl@saintmartindecastillon.fr ou à l'école du Boisset le plus rapidement possible et AVANT LE 15 JUIN 2021.

Nous vous informons, d'ores et déjà, des dates de sorties prévues pour cette saison :

Le Vendredi 16 Juillet – La Ferme aux Papillons – Velleron – Participation demandée aux parents pour cette sortie : 5,50 €

Le Vendredi 23 Juillet – sortie non encore définie. Une information sera faite dès que possible.

Le Mardi 27 Juillet : sortie non encore définie. Une information sera faite dès que possible.

Attention : si votre enfant n'est pas inscrit à la garderie du Boisset, vous voudrez bien remplir une **fiche sanitaire ALSH** accompagnée d'une photocopie des vaccinations à jour, ainsi que d'une attestation d'assurance responsabilité civile et une **fiche de renseignements ALSH**. Ces documents sont accessibles sur le site de la Commune ou peuvent être retirés à l'Ecole du Boisset.

Merci d'avance.

L'équipe d'animation,